

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE ST-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de la Paroisse St-Roch-de-Mékinac tenue au 1216 Rue Principale le quinzième jour du mois de octobre deux mille treize (15/10/2013) à compter de dix heures (10 :00) et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Mme Marlène Doucet                      Mme Michelle Bouchard  
Mme Marjolaine Guérin                  M. Jean-François Cossette

Sont absents : M. Robert Doucet              M. Robert Tessier

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire.  
M. Robert Jourdain, secrétaire-trésorier est aussi présent.

**Ouverture de l'assemblée.**

Il est constaté que la convocation a été faite par M. Guy Dessureault, maire et que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal

**Les sujets à l'ordre du jour sont :**

- 1. Assermentation des élus**
- 2. Engagement au poste de secrétaire-comptable**
- 3. Programme de développement régional & forestier – PDRF  
(Protocole d'entente avec la CRÉ de la Mauricie)**

**1. Assermentation des élus**

Le secrétaire-trésorier procède à l'assermentation de

Mme Marlène Doucet, conseillère au poste #1  
Mme Michelle Bouchard, conseillère au poste #4  
Mme Marjolaine Guérin, conseillère au poste #5  
M. Jean-François Cossette, conseiller au poste #6

**Au point #2 : M. Jean-François Cossette se retire, compte tenu de son intérêt indirect (sa conjointe était candidate) à l'engagement au poste de secrétaire comptable.**

**A la demande du maire, le secrétaire-trésorier fait lecture du rapport du comité de sélection (lettre du 27 septembre de M. Patrick Baril du Comité de sélection) sur la recommandation du comité.**

**Résolution 2013-10-182      Engagement au poste de secrétaire-comptable**

Il est proposé par Mme Marlène Doucet  
appuyé par M. Michelle Bouchard  
et résolu d'autoriser ce qui suit :

- de procéder à l'engagement de Mme Pascale Magnan au poste de secrétaire-comptable
- au taux horaire de \$ 17.00
- à raison de 30 heures semaines
- pour une période de probation de trois (3) mois
- débutant le 21 octobre 2013

-Adoptée-

**Résolution 2013-10-83**

**Programme de développement régional & forestier –  
PDRF (Protocole d'entente avec la CRÉ de la Mauricie)**

Il est proposé par M. Jean-François Cossette  
appuyé par Mme Marlène Doucet  
et résolu d'autoriser Monsieur le maire Guy Dessureault à signer le protocole  
d'entente avec la CRÉ de la Mauricie pour le programme de développement régional  
& forestier.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Marlène Doucet, appuyée par Mme  
Michelle Bouchard. Il est 10 :25 heures.

-----  
Guy Dessureault  
Maire

-----  
Robert Jourdain  
secrétaire-trésorier